

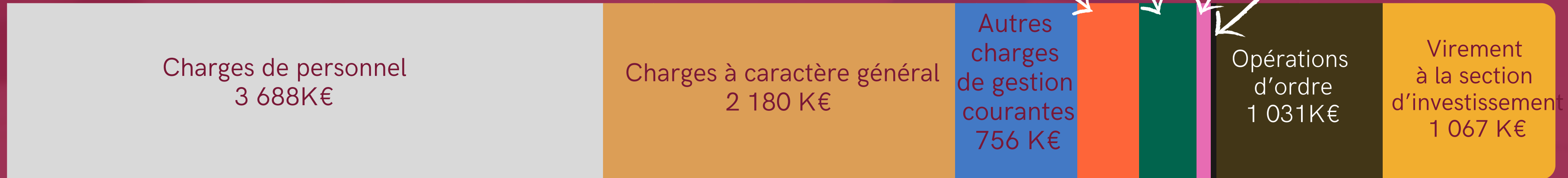
ELVEN

Budget primitif 2024

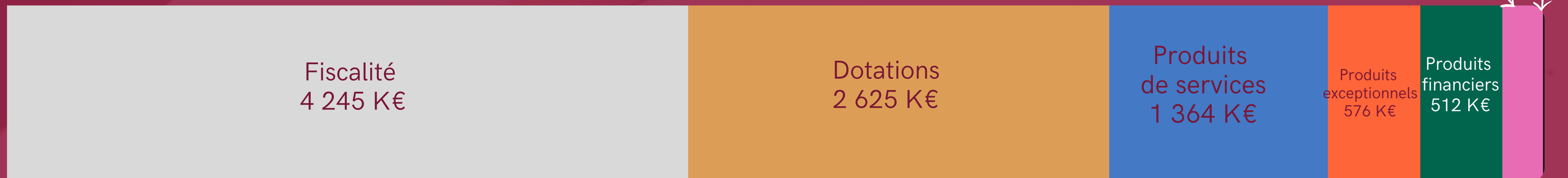
Conseil municipal du 6 février 2024

Budget fonctionnement 2024

Dépenses

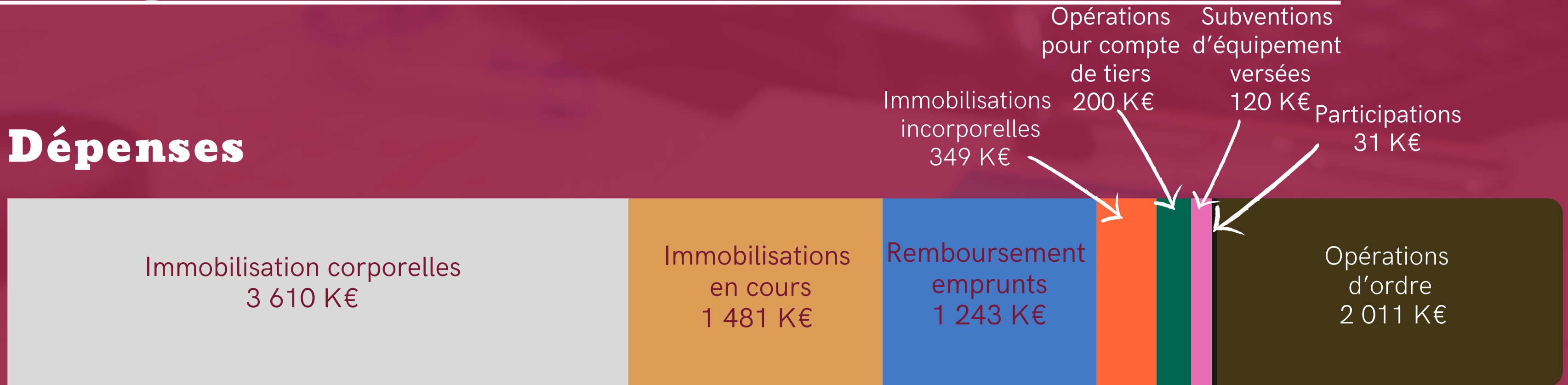


Recettes

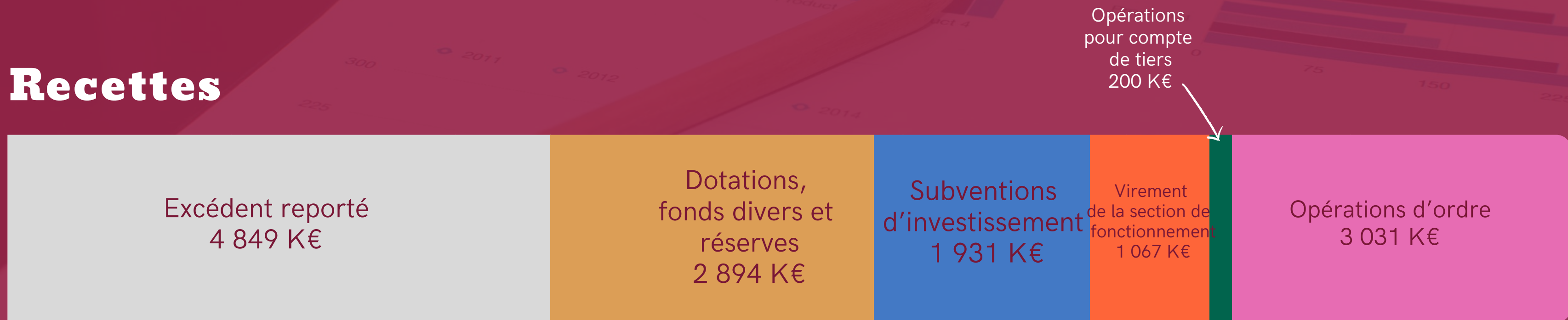


Budget investissement 2024

Dépenses



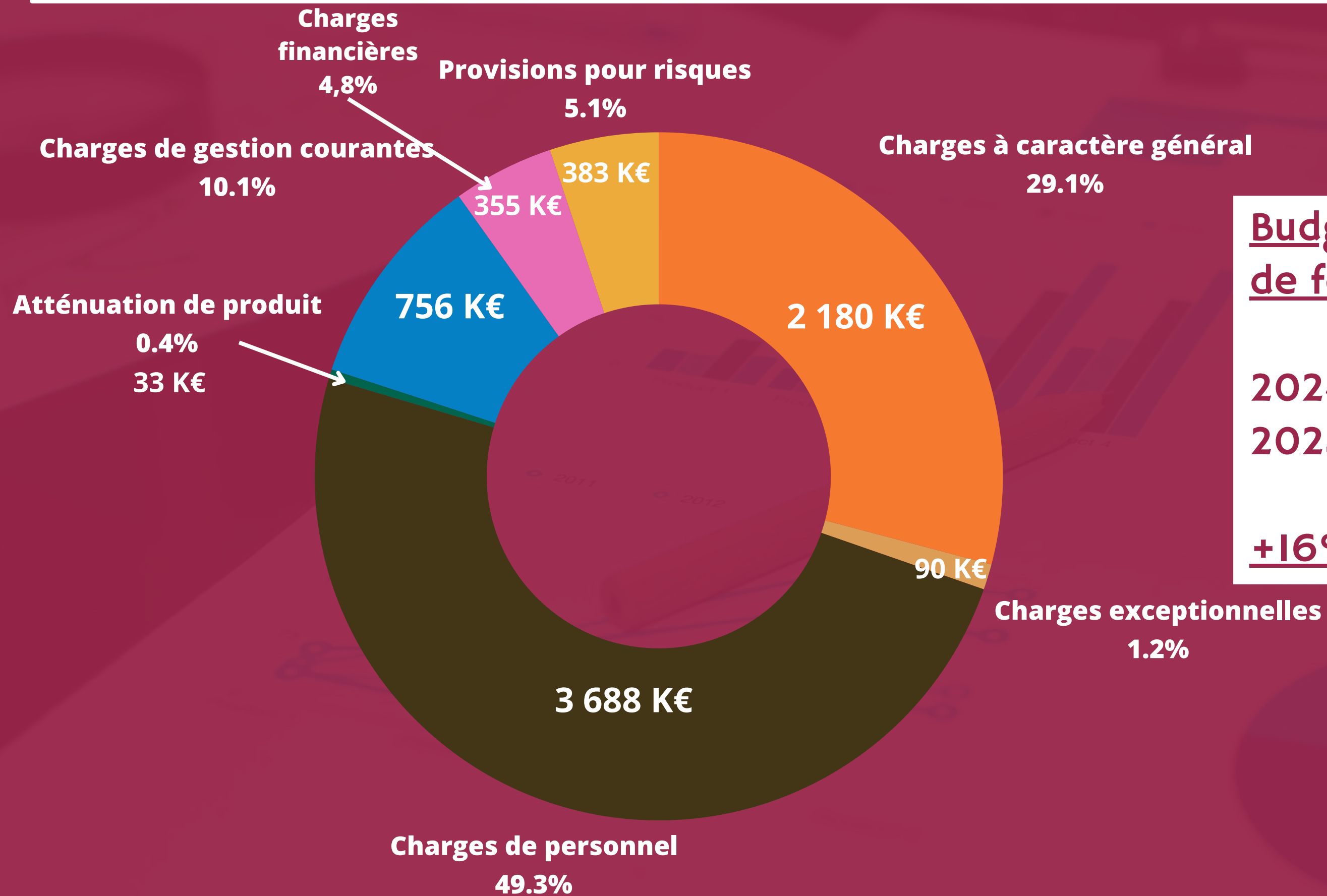
Recettes



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



Dépenses réelles de fonctionnement / BP 2024



Budget total dépenses réelles de fonctionnement

2024 : 7 485 593€

2023 : 6 363 576€

+16% par rapport au BP 2023

Dépenses de fonctionnement

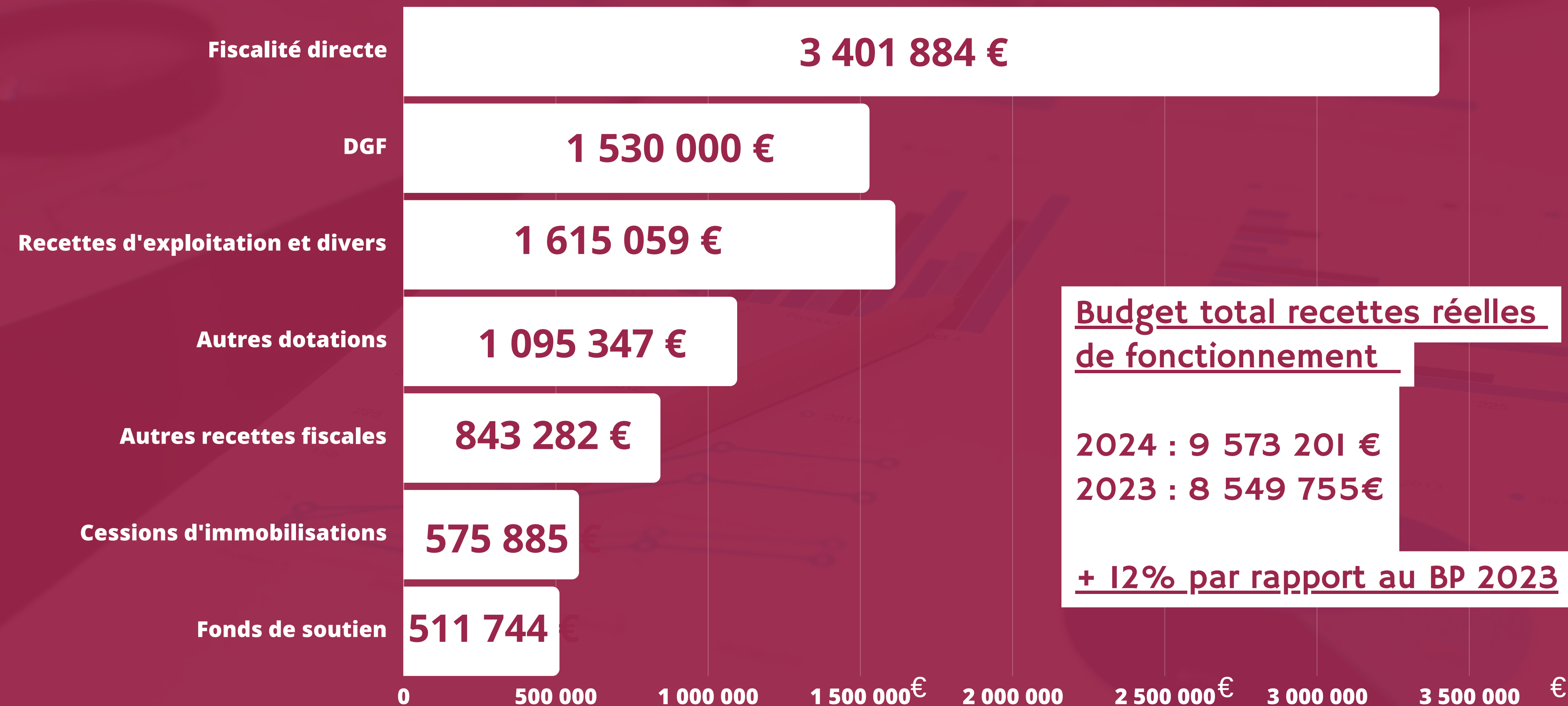


Une hausse structurelle des dépenses de fonctionnement

- Dépenses à caractère général en nette **augmentation (+21%)**. Une hausse qui se voit particulièrement sur les dépenses d'énergies et les denrées alimentaires. En 2024, de nombreux travaux d'entretien et de réparation des bâtiments publics vont également être entrepris.
- **Augmentation constante des charges de personnel (+ 9%)**. Comme en 2023, le budget est augmenté de 9% par rapport à l'année N-1. (indice glissement vieillesse technicité, augmentation du point d'indice, recensement de la population, service de police pluricommunale sur une année pleine, instauration d'une participation employeur à la protection sociale complémentaire, création d'un poste de responsable du service bâtiments, recrutement agent CNI/passeport sur une année pleine)
- **Evolution des charges de gestion courante (+13%)** expliquée par un soutien accru aux associations et au CCAS
- **Charges financières** (intérêts de la dette) **en baisse (-8%)**, selon l'évolution constante de diminution de la dette
- **Charges exceptionnelles** ; afin de soutenir l'activité sociale, la commune annule une dette du CCAS de près de 83 K€



Recettes réelles de fonctionnement 2024



Des recettes en évolution

Un produit des services en augmentation (+26%)

- Fréquentation du restaurant, de l'ALSH et de la garderie stable. Budget 2024 qui prend en compte les derniers résultats pour une budgétisation plus précise et donc à la hausse

Une baisse de la dotation de solidarité communautaire de 62 813€

Une fiscalité dynamique malgré des taux communaux inchangés

- Hausse nominale de 3,9% des bases de calcul de la taxe foncière, à quoi s'ajoute l'évolution physique (constructions nouvelles)
- La baisse attendue des droits de mutation s'est fait attendre en 2023, elle doit être effective en 2024 sur notre territoire

Une hausse mesurée de la dotation globale de fonctionnement (DGF)

- Impact de l'évolution démographique elvinoise sur la part forfaitaire de la DGF.
Hausse en dessous de l'évolution de l'inflation
- Avec un faible potentiel fiscal, la commune d'Elven bénéficie de plusieurs mécanismes de péréquation (dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation)

Des recettes exceptionnelles

- Des cessions de biens immobiliers sont prévus en 2024 pour un montant total de 575 885€ (Lande de Lescoët / Parcelle AK17 / Lotissement Coëdelo)

**Des recettes en progression de 12%
par rapport au BP 2023**



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principaux investissements 2024 :



Budget total dépenses réelles d'investissement

2024

7 542 K €

2023

5 866 K €

Des investissements accrus qui concrétisent les projets du mandat



Développement de la pratique sportive

Soutien aux associations

- Création de vestiaires de rugby et de foot
- Divers aménagements (abris de touche, travaux d'étanchéité complexe sportif,...)



Enveloppe 2024 : 1 105 500 €

Développement et modernisation des services publics

Enveloppe 2024 : 1 468 490 €

- *Construction d'un hangar au centre technique municipal*
- *Renouvellement et acquisition de véhicules*
- *Renouvellement du mobilier et du matériel informatique*
- *Nouvelles normes imposées de défense incendie*
- *Nouvelle identité visuelle de la commune*
- *Etude pour l'installation d'un système de vidéoprotection*



Culture et patrimoine



- *Phase d'étude de l'extension du Carré d'arts*
- *Rénovation de la chapelle Saint Clément*
- *Petits travaux sur la chapelle Saint Christophe et Saint Germain*



Enveloppe 2024 : 443 000 €



Aménagement du territoire - Voirie

Enveloppe 2024 : 1 998 125 €

- *Programme de voirie annuel*
- *Aménagement mobilités douces route de Trédion, route de Saint Nolff et route de Monterblanc*
- *Travaux Îlot Rochefort*
- *Projets fonciers (aménagement foncier, rue Coëdelo, 2 rue de la Passion)*



Transition énergétique - Environnement

Enveloppe 2024 : 349 920 €

- Fin de l'étude menant à l'élaboration d'un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE)
- Mise en oeuvre du plan d'actions du SDIE : rénovation énergétique des bâtiments publics
- Participation à la SPL Golfe Energies Renouvelables
- Projet Smart City (éclairage public connecté)

Enfance Jeunesse

Enveloppe 2024 : 44 661 €

- Création d'une aire de jeux dans le secteur de Kerguelion
- Achat de matériel pédagogique à l'école publique, au centre de loisirs et au multi accueil (Mobilier + Matériel informatique)



Les recettes d'investissement



Un niveau de recettes d'investissement conséquent

En 2024, la commune d'Elven peut encore une fois s'appuyer sur son bon résultat de fonctionnement pour financer ses projets.

Le montant du FCTVA sera de 335 000€ en 2024 contre 189 249€ en 2023. Une baisse est tout de même à prévoir concernant la taxe d'aménagement (chute du marché immobilier / estimation à - 40 000€)

Le soutien des partenaires financeurs reste toujours essentiel avec 2 241 K € prévus.

La commune peut puiser dans son report positif pour compléter le financement d'investissements majeurs

- **Résultat de fonctionnement N-1 capitalisé : 2 379 308,81 € (dont 200 000€ de report de fonctionnement 2022)**
- **Excédent d'investissement reporté : 4 849 005,31 €**

DES RATIOS FINANCIERS SATISFAISANTS



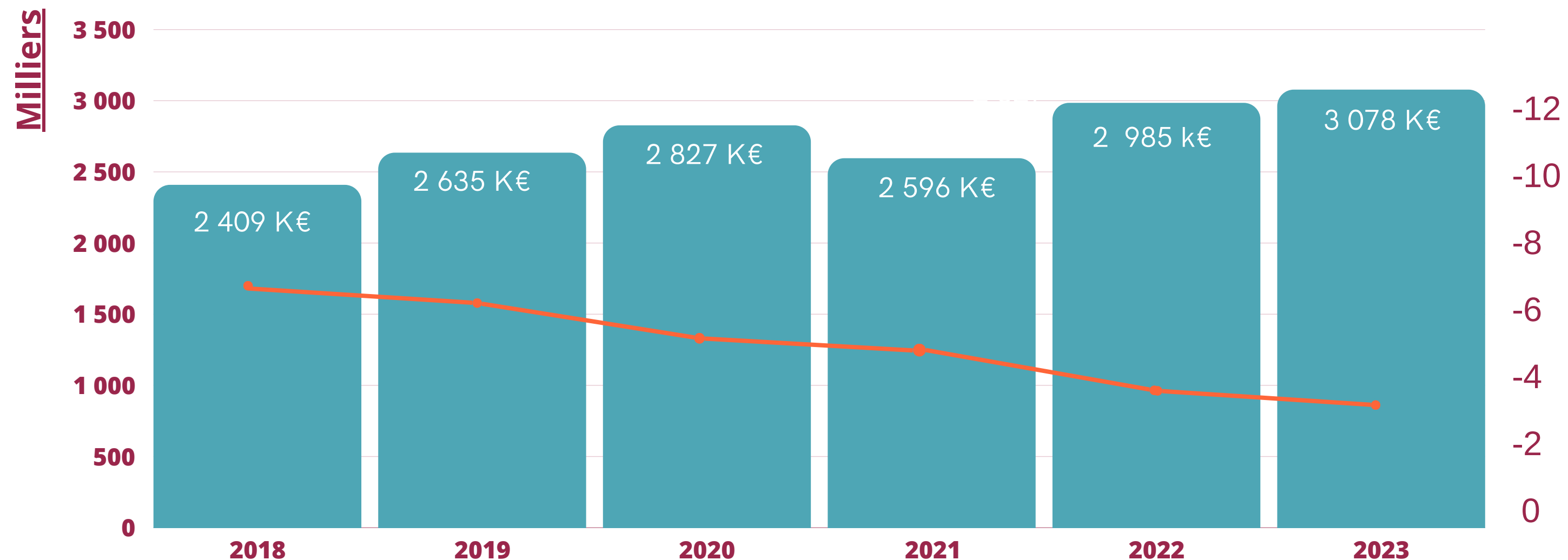
Evolution de la capacité de désendettement

CAF brute
Capacité désendettement

Une CAF préservée malgré un contexte incertain

Un autofinancement maintenu :

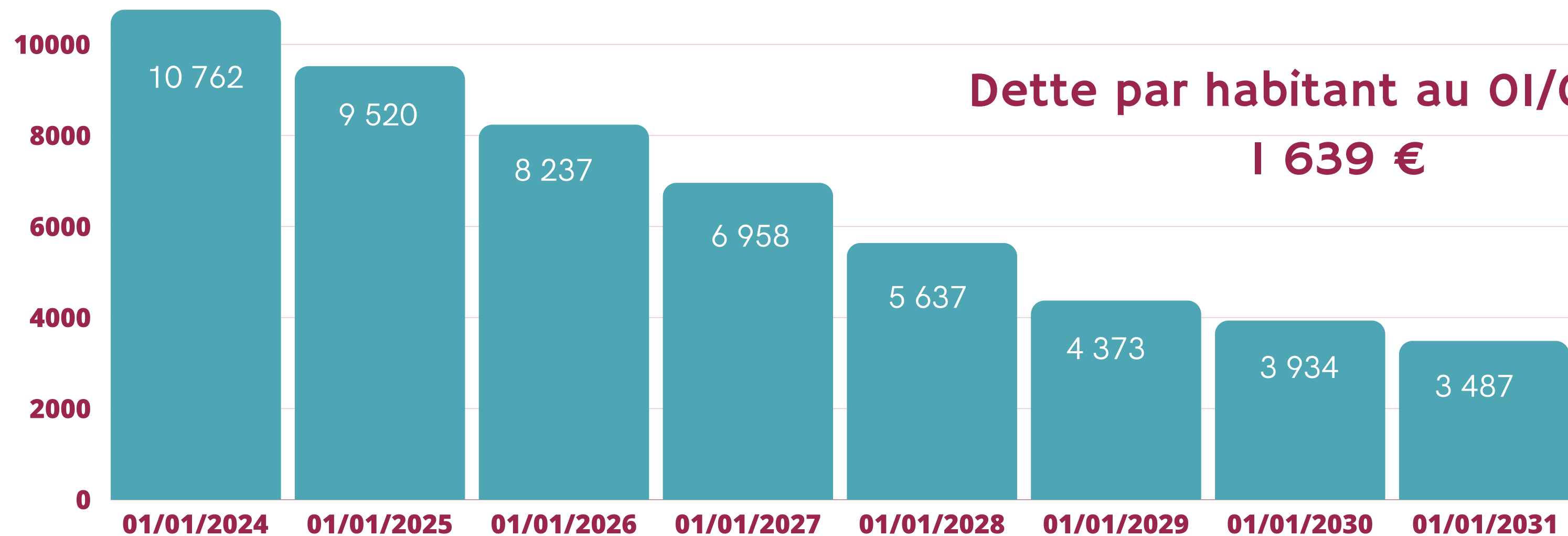
- Cet excédent constitue des ressources propres et définitives garantissant un financement pérenne des futurs investissements.



Profil d'extinction de la dette en capital

Une baisse continue du CRD

12000 — En l'absence de recours à l'emprunt en 2024, le capital de la dette se réduit donc progressivement.



Capital restant
du en K€

ELVEN

Budget primitif 2024

Conseil municipal du 6 février 2024